



Location à longue ou à courte durée

Par **Florentp**, le **27/06/2016** à **09:23**

Bonjour.

Qu'est-ce qui est le plus rentable : la location de logement à longue ou à courte durée ?

Merci.

Par **Lag0**, le **27/06/2016** à **10:31**

Bonjour,

La location à longue ou à courte durée, cela ne veut rien dire. Pouvez-vous préciser ?

Par **marty_lokalok**, le **28/06/2016** à **11:24**

Hello,

Enchaîner les locations saisonnières alors que tu peux avoir un locataire longue durée n'est pas forcément une bonne idée.

Ca sera moins rentable sur la durée, et cela te demandera beaucoup plus de temps, puisque tu devra enchaîner tes locataires et les procédures qui vont avec.

Alors qu'en prenant un locataire sur longue durée, de 1 tu réponds à un besoins de se loger,

et tu es sur d'avoir un loyer fixe.

Bonne journée :)

Par **Lag0**, le **28/06/2016** à **11:25**

On attend toujours des précisions, car vous interprétez "location courte durée" à location saisonnière. Pour moi ce sont deux choses différentes.

En location classique, vous pouvez aussi avoir un locataire qui ne reste qu'un mois s'il donne congé !

Par **marty_lokalok**, le **28/06/2016** à **11:54**

J'ai peut-être mal interprété, mais c'est ce qui me semblait le plus logique.

Quand vous parlez de locataire qui donne congés, on parle quand même à la base de location classique, donc la courte durée n'est pas prévue à la base ?

Par **Lag0**, le **28/06/2016** à **13:26**

C'est bien pour cela que j'ai demandé des précisions sur ce qu'entend Florentp exactement. S'il parle de location saisonnière, c'est tout de même plus simple d'utiliser ce terme. Et je ne sais pas, d'ailleurs, si l'on peut qualifier cette location, qui peut être de 90 jours, de courte durée...

Par **marty_lokalok**, le **28/06/2016** à **13:36**

Pour info, La recherche google avec le terme "courte durée" me ramène à des résultats comme AirBnb ou de "location saisonnière".

On verra bien les précisions de l'auteur du post ^^

Par **Florentp**, le **01/07/2016** à **06:36**

Bonjour à tous. Merci d'avoir pris le temps de me répondre. @ Lag0: vraiment navré pour ce manque de précisions. Je voulais dire location saisonnière. @ Marty : oui, ça me paraît plus évident de proposer une location à longue durée, maintenant que j'y pense. En plus, ça m'évitera bien du travail au niveau des procédures. Pourtant, j'ai entendu dire que des fois la location saisonnière pouvait rapporter plus. Ça me trottait dans la tête ; d'où ma question. Mais là je pense qu'il s'agit de logements de luxe. :)

Par **morobar**, le **01/07/2016** à **08:23**

Pas du tout

La location courte durée concerne surtout les lieux de vacances, à la semaine, en Haute montagne ou en littoral.

Dans ce cas l'enchaînement des locations est de bien meilleur rendement que la location à l'année.

Les risques d'impayés sont nuls, de dégradations importantes itou.